

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 25 (1896)

**Heft:** 11

  

**Rubrik:** Caisse de retraite des instituteurs

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Vraiment, l'Exposition scolaire est remarquablement riche et instructive. Il nous serait impossible de mentionner ici tout ce qui nous a été signalé. Qu'il nous suffise de dire que, parmi les objets sur lesquels on a appelé notre attention, nous avons eu la joie de compter plusieurs travaux des écoles fribourgeoises.

Une Commission spéciale vient d'être chargée de faire un rapport détaillé sur cette partie de l'Exposition nationale. Elle fonctionne en ce moment sous la présidence de M. Guex, directeur des Ecoles normales de Lausanne.



## CAISSE DE RETRAITE DES INSTITUTEURS

Le Comité de la Caisse de retraite prévient les sociétaires qui n'auraient pas versé leur cotisation annuelle au 1<sup>er</sup> novembre prochain, qu'en exécution de l'art. 29 du règlement, ils seront dénoncés à la Direction de l'Instruction publique.

Le Comité rappelle également aux nouveaux sociétaires qu'à teneur de l'art. 56 du règlement, ils ont l'obligation de lui faire parvenir, *sans retard*, leur déclaration d'option concernant le rachat de leurs années d'enseignement.

Il sera statué ultérieurement sur le défaut de ces déclarations ou leur remise tardive.

Les anciens sociétaires sont rendus attentifs aux dispositions de l'art. 57 du règlement et sont priés de ne pas attendre les derniers délais pour régler leur situation.

Fribourg, le 12 octobre 1896.

**Pour le Comité :**

*Le secrétaire,*  
ANT. COLLAUD, inst.

*Le président,*  
CRAUSAZ, inspect.



## MUSÉE PÉDAGOGIQUE FRIBOURG

(Nouveaux ouvrages reçus du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> octobre 1896.)

DELAGRAVE CH. PARIS. *Bontroux Emile*. Questions de morale et d'éducation, conférences faites à l'école de Fontenay-aux-roses, 1895. *Passy Frédéric*. Vérités et paradoxes, 1895. *Fichte J.-G.* Discours à la nation allemande, 1895.

BORGEAUD AD. LAUSANNE. *Dupraz Louis et Bonjour Emile*. Livre de lecture à l'usage des écoles primaires. Degré supérieur, 1895.

POPESUR S. TONEA (ROUMANIE). *Lupu Antonescu*. Povetitor la manuable didactice exercitiu gradata de gramatica, 1895

BLANC-DUPONT, FRIBOURG *P. Girard* Discours du P. Girard prononcés à la distribution des prix pendant qu'il était directeur des écoles à la ville de Fribourg (manuscrit).